



Mars 2021

Syndicat du Logement et de la Consommation

4, Place de la Porte de Bagnolet- 75020 Paris
www.slc.asso.fr

Paris Habitat Baux à « loyer dérogatoire » - Surloyer SLS

Locataires,

**Lors du conventionnement de votre immeuble,
Paris Habitat a proposé à un certain nombre d'entre vous
de nouveaux baux à « loyer dérogatoire »**

avec

- **maintien du montant du loyer « secteur libre »**
- **et engagement de ne pas appliquer de surloyer SLS**

mais,

lors de cette opération,

**Paris Habitat a placé la plupart des logements
dans une catégorie inadaptée à la situation des locataires.**

Ainsi aujourd'hui

suite à cette erreur d'affectation

**Paris Habitat soumet ces locataires à une double peine
en leur appliquant**

**un loyer "secteur libre" + un SLS anormalement élevé
alors qu'ils n'ont strictement rien demandé.**

Le SLC-CSF

est immédiatement intervenu auprès de Paris Habitat

pour dénoncer cette situation

et demander

à l'Office et à la Ville de Paris

de redresser l'erreur initiale commise

en corrigeant la catégorie de leur logement.

A ce jour,

**le Directeur général de l'Office, Monsieur Dauphin
attend que la Ville de Paris prenne la décision ...**

Ce n'est pas sérieux !

Paris Habitat doit cesser de fuir ses responsabilités.





Par ailleurs,

lors du conventionnement,
**un certain nombre de locataires n'ont pas signé
le nouveau bail à "loyer dérogatoire"**
présenté par Paris Habitat.

Pour ces locataires,
**c'est donc leur ancien bail "secteur libre"
qui est toujours en vigueur,**

sachant

**qu'avec un bail "secteur libre"
aucun surloyer SLS ne peut légalement être appliqué.**

Or,

**Paris Habitat a décidé
d'exiger quand même un SLS
de ces locataires qui n'ont pas signé les nouveaux baux.**

C'est illégal !

Le SLC-CSF

**a donc écrit à ce sujet à Monsieur Dauphin
directeur général de Paris Habitat**

**lui demandant que Paris Habitat respecte la loi
en supprimant immédiatement les SLS appliqués à ces locataires.**

Sa réponse vient de nous parvenir,

C'est NON !

Aussi,

locataires défendez vos droits

Agissez avec le SLC-CSF